

FINALE EQUIP'ATHLE B
BLAGNAC (Stade Stéphane Diagana) le 05 juin 2022
(263860)

1. NATURE de la COMPETITION : BENJAMINS-MINIMES, MASCULINS-FEMININS

2. HORAIRES :

les horaires provisoires diffusés sur le site de la Ligue et dans ce livret depuis le mois d'avril seront modifiés et deviendront définitifs dès la publication des engagés.

3. QUALIFICATIONS des ATHLETES, NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES

- NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIES suite AUX SECTEURS LAO en excluant les équipes qualifiées aux finales nationales MI.

	BE	MI
N1	8	8
N2	20	20

- Les équipes 2 peuvent prétendre participer à la finale B EQUIP'ATHLE
- Les clubs qualifiés aux FINALES A et qui ont déclaré forfait ne sont pas autorisés à présenter une équipe dans cette catégorie à la FINALE B, y compris une équipe 2.
- Tout athlète de la catégorie, licencié dans son club avant le samedi 23 mai, minuit.

4. ENGAGEMENTS **par les clubs**, des équipes QUALIFIEES :

Les clubs doivent absolument confirmer la présence de leurs athlètes en utilisant le fichier informatique de compositions d'équipe détaillée par mail avant le 01/06/2022 minuit.

5. QUOTA D'OFFICIELS à PRÉSENTER :

Cf page 16, réglementation des épreuves individuelles.

6. RECOMPENSES :

1 COUPE A CHAQUE EQUIPE REMPORANT LA COMPETITION DANS SA CATEGORIE.

1 MEDAILLE A CHAQUE MEMBRE DE L'EQUIPE REMPORANT LA COMPETITION DANS SA CATEGORIE (le jeune juge éventuel fait partie de l'équipe et reçoit donc lui aussi une médaille sur le podium).

7. REGLES TECHNIQUES PARTICULIERES :

Règles nationales de cette compétition avec notamment :

- 4 essais pour tous les athlètes pour les concours sans barre.
- En hauteur et perche, 8 tentatives au maximum (mais 3 au maximum à chaque hauteur). Si le 8^{ème} essai est réussi, l'athlète peut continuer le concours jusqu'à son 1^{er} échec.
- Pas de barrage pour départager les ex-aequo à la 1^{ère} place.
- Rappel de certaines règles FFA de l'EQUIP ATHLE :
 - 50 haies Benjamins et Benjamines : hauteur des haies à 0,65 cm toute l'année.
 - Zone de transmission de 30 m pour les MI et BE sur 4x60 m.
 - Participation à deux courses pour les Minimes : la seconde doit être inférieure ou égale à 200 m.
 - Jeunes juges uniquement BE ou MI.

Rappel des règles générales pour les jeunes lors des compétitions FFA :

- **Départs** : Pour les Benjamins et les Benjamines (sauf autres directives établies et diffusées).

- **Faux départs :**
Pour les Minimes (H&F), (sauf autres directives établies et diffusées).
Pour les Benjamins (H&F) (sauf autres directives établies et diffusées).
- **Sauts en longueur et Triple-saut :** Conformément aux préconisations du Pass Athlé.
- **Limitation d'épreuves :**
Benjamins : Cf. réglementation fédérale en vigueur.
Minimes : Cf. réglementation fédérale en vigueur.
- **un athlète par catégorie et par sexe.**
- **une équipe se compose de 4 athlètes minimum en BENJAMINS et 5 en MINIMES**
- **engagement d'un seul relais par équipe**